

EDITO

Votre magazine communal

Le 15 mars dernier, vous avez été nombreux à exprimer votre choix lors des élections municipales. Ce moment démocratique fort a permis de renouveler largement le conseil municipal de notre commune puisque 13 nouveaux élus ont pris leur fonction auprès de 6 élus sortants.

Depuis l'installation, l'équipe municipale est pleinement engagée et ce de manière constructive. Je remercie les élus et le personnel pour cet état d'esprit. Cette première période a été largement consacrée avec mes adjoints et les conseillers municipaux aux rencontres avec les différents services communaux afin de mieux appréhender leur travail et à la mise en place des commissions municipales.

Vous trouverez dans les pages qui suivent les domaines d'implication de vos élus.

A l'heure où j'écris ces lignes, le même travail est en cours au niveau intercommunal, les élus de Vay sont ou y seront pleinement investis également.

Quelques changements interviendront dès la rentrée notamment sur l'aménagement du temps périscolaire du midi pour les enfants scolarisés à Vay. Les travaux d'entretien de voirie seront réalisés sur les prochains mois de façon habituelle. La finalisation du lotissement de la Cineraye se poursuit avec une première réception qui approche concernant ce nouveau quartier. Je souhaite d'ores et déjà la bienvenue à tous ces nouveaux habitants.

Dès septembre viendra un temps de réflexion sur les futurs projets d'investissement du mandat qui s'ouvre. Le contexte national, avec ses incertitudes budgétaires impactant les aides dédiées aux collectivités locales, ainsi que la situation internationale, de par les différents conflits qui perdurent, font qu'il faudra faire des choix responsables. Malgré tout, avec des finances saines et son niveau d'endettement faible notre commune pourra envisager de belles choses avec vous pour rester attractive, agréable à vivre, pleine de moments et d'activités partagés pour nos nombreuses associations, nos commerçants et artisans locaux sans oublier nos agriculteurs qui entrent dans une période d'activité de jour comme de nuit que nous devons respecter.

Au nom du conseil municipal et du personnel communal, je vous souhaite à toutes et à tous un été le plus agréable possible. Prenez soins de vous, de vos proches et des personnes fragiles qui vous entourent.

Richard HARROUET
Maire de Vay

Richard HARROUET, Maire.
Conseiller communautaire délégué aux déchets. Président du CCAS.



52 ans, Artisan. Habitant à l'Etiennais.

Président de toutes les commissions communales.

Commissions intercommunales : Formations, Finances, mutualisation, Bâtiments et travaux, Comité de pilotage (Copil) PLUi.

Représentant : Conseil d'école du Bois-Viaud, Commission Locale d'Évaluation des Charges transférées (CLECT), conférence des maires, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

INFOS MUNICIPALES

Déclarations Préalables

- 24/02/2026 : **ROBIN-DÉRY Jérémy**, 14 allée des Saules, pose d'une clôture
 26/02/2026 : **BIDÉ Guéwen**, Bourruen, Enduit, ouvertures, création d'une terrasse et d'un bassin décoratif
 11/03/2026 : **FOUGERE Pascal**, 10 Lugagnac, pose d'un châssis de toit
 11/03/2026 : **MONDAIN Jérémy**, 33 rue du Chêne, bardage d'une façade
 12/03/2026 : **GAUTIER Yvann**, 26 Clégreuc, changement des ouvertures
 12/03/2026 : **DAUDIN Marylène**, 10A rue du Chêne, installation de panneaux photovoltaïques
 26/03/2026 : **HERSANT Éric**, 5 Allée des Grandes Quinoires, installation de panneaux photovoltaïques
 07/04/2026 : **ATLANTIQUE HABITATIONS**, 10 rue du Carrefour, isolation thermique par l'extérieur, peinture et remplacement d'ouvertures
 07/04/2026 : **GILBERT Philippe**, 22 la Butte, installation de panneaux photovoltaïques
 07/04/2026 : **MONDAIN David**, 2 Les Hautes Chevailles, travaux sur garage existant
 10/04/2026 : **COLLIN Alexian**, 18 rue des Bosquets, construction d'un abri de jardin
 20/04/2026 : **CHEFSON COLLIN Typhaine**, 26 La Tonnerie, création d'une baie vitrée
 29/04/2026 : **COUTURIER Laurent**, 2 la Guichardière, changement des ouvertures et de la toiture
 29/04/2026 : **HERSANT Éric**, 5 allée des grandes Quinoires, changement de clôture
 29/04/2026 : **MARCHAND Tanguy**, 8 rue du Stade, modification d'une clôture existante
 07/05/2026 : **CHATELIER Maxime**, 1 La Daviais, rénovation de la maison d'habitation et extension
 19/05/2026 : **FRANCHETEAU Amaury**, 33 l'Etienais, remplacement d'ouvertures
 19/05/2026 : **POITOU Christelle**, 34 Clégreuc, pose d'un portail
 01/06/2026 : **JOSSE MOINEAU Guillaume**, 2 ter le Champ des Vignes, construction d'un abri de jardin
 01/06/2026 : **ROUSSE Thierry**, 4 la Rouaudière, installation de panneaux photovoltaïques
 01/06/2026 : **REINARD Charlotte**, 5 impasse de la Clairière, création d'un mur de soutènement
 03/06/2026 : **BIZIEN Anthony**, 2 l'Hôtel Saffré, modification d'ouvertures, réhausse de toiture et fermeture appentis

URBANISME

Permis de construire :

- 03/03/2026 : **LE JARDIN DES PIERRES BLEUES**, 7 La Rigaudière, construction d'un hangar
 12/03/2026 : **GAEC DE LA POINTE DE LA FORET**, Benoisland, pose d'un modulaire
 17/03/2026 : **HABITAT 44**, 7, 9, 11 rue des Bosquets, construction de 7 logements
 25/03/2026 : **GUIHENEUF Kevin**, Les Belles Contrées, rénovation d'habitation
 17/04/2026 : **MONDAIN Gilles**, Limousin, construction d'un hangar agricole
 20/04/2026 : **GAEC DES CLUETS**, La Daviais, extension d'une stabulation et couverture
 15/05/2026 : **COUROUSSÉ Claudine**, 43 bis l'Etienais, réhabilitation d'un bâtiment agricole en maison d'habitation
 15/05/2026 : **BLAIS Anthony**, 39 l'Etienais, construction d'un carport
 18/05/2026 : **BOCHER David et ROUAUD Hélène**, 21 rue du Chêne, construction d'un garage et d'un préau
 20/05/2026 : **STAEHLI CHRISTOPHE**, 10 Rue du Chêne, suppression d'une pergola et construction d'une véranda

A noter !

Il est rappelé que lorsqu'il vous est accordé un permis de construire ou une déclaration préalable, vous devez installer sur votre terrain, pendant toute la durée du chantier, un panneau visible de la voie publique décrivant le projet. Le modèle de panneau est disponible dans la plupart des magasins de matériaux.

Lorsqu'un permis de construire vous est délivré, vous devez nous transmettre la déclaration d'ouverture de chantier ainsi que la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux.

S'il s'agit d'une déclaration préalable, seule la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux vous est demandée.

PERMIS DE CONSTRUIRE
Construction ou travaux

N°PERMIS :
 En date du :
 Bénéficiaire(s) :
 Nature des travaux :
 Surface de plancher autorisée : m²
 Hauteur de la(s) construction(s) : m
 Surface des bâtiments à démolir : m²
 Superficie du terrain : m²
 Nom de l'architecte, auteur projet architectural :
 Date affichage permis en mairie le :
 Le dossier peut être consulté à la Mairie de :

Obligation :
 Le titre de permis constitue à l'issue d'une décision de non-opposition à une déclaration préalable ou d'un permis de construire, d'autoriser ou de démolir tout à l'égard des tiers le respect de toutes les prescriptions de l'article R. 421-1 du code de l'urbanisme (L. 1010-1 du code de l'urbanisme).
 Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être porté à l'encontre de la décision ou de l'acte administratif ou de l'acte de démolition ou de la décision préalable. Cette obligation doit être observée par l'administré avant tout recours devant un tribunal administratif ou devant le tribunal de l'ordre judiciaire.

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

DÉCLARATION PRÉALABLE
Construction ou travaux

N°DÉCLARATION :
 En date du :
 Bénéficiaire(s) :
 Nature des travaux :
 Surface de plancher autorisée : m²
 Hauteur de la(s) construction(s) : m
 Surface des bâtiments à démolir : m²
 Superficie du terrain : m²
 Nom de l'architecte, auteur projet architectural :
 Date affichage permis en mairie le :
 Le dossier peut être consulté à la Mairie de :

Obligation :
 Le titre de permis constitue à l'issue d'une décision de non-opposition à une déclaration préalable ou d'un permis de construire, d'autoriser ou de démolir tout à l'égard des tiers le respect de toutes les prescriptions de l'article R. 421-1 du code de l'urbanisme (L. 1010-1 du code de l'urbanisme).
 Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être porté à l'encontre de la décision ou de l'acte administratif ou de l'acte de démolition ou de la décision préalable. Cette obligation doit être observée par l'administré avant tout recours devant un tribunal administratif ou devant le tribunal de l'ordre judiciaire.

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

Naissances

- Milo MASSIOT**, 6 La Bergerie, 28 février
Adam MENORET, 3 route de Plessé, 12 mars
Logan GIMENO, 13 rue de la Barre du Chêne, 2 avril
Helyo CORNET, 8 La Place, 18 avril
Isaad COUVREUX, 5 La Herrouinais, 12 mai
 + 3 naissances, mais pas de publication

ETAT CIVIL...



Décès

- Raymond LELIÈVRE**, 2 La Daviais, 97 ans
Denis MALO, 5 La Place, 62 ans
Pascal ABLIN, 3 rue de la Roseraie, 57 ans
Paul DOULIN, 1 Lugagnac, 90 ans
Roger GUIGUEN, 5 La Roseraie, 81 ans

INFOS MUNICIPALES

Entretien et amélioration des voiries communales



Dans le cadre de son programme annuel d'entretien des infrastructures routières, la commune a procédé à plusieurs consultations d'entreprises pour la réalisation de travaux sur le réseau communal.

Réalisation des enduits d'usure

Afin de préserver la qualité des chaussées et d'assurer la sécurité des usagers, un marché relatif à la réalisation d'enduits d'usure a été lancé. Les zones concernées : Pibordel, Bourruen, La Freschais, Beauregard et le Mémoire. Quatre entreprises ont été consultées et deux ont remis une offre. À l'issue de l'analyse des propositions, l'entreprise **Landaïs** a été retenue pour un montant de **16 656,42 € HT**.

Point-à-temps automatique (PATA)

La commune poursuit également son programme de réparation ponctuelle des chaussées par la technique du point-à-temps automatique, permettant de traiter rapidement les dégradations de la voirie. Quatre entreprises ont été consultées dans le cadre de ce marché. L'entreprise **Landaïs** a été retenue pour un montant de **28 860 € HT**

Entretien des accotements et des fossés

L'entretien régulier des accotements et des fossés constitue un enjeu important pour la sécurité routière, la préservation des ouvrages et le bon écoulement des eaux pluviales. Cette année, des travaux seront réalisés sur un linéaire d'environ **6 kilomètres**. Deux entreprises ont été sollicitées et l'entreprise **Delamare TP** a été retenue pour assurer l'exécution de ces travaux, pour un montant de **7420 € HT**

Plan d'Aménagement de la Voirie Communale (PAVC)

Cette année, ce sont les routes de Boyenne et la Charraïs qui sont concernées. Quatre entreprises ont été consultées et deux ont remis une offre. À l'issue de l'analyse des propositions, l'entreprise **Pigeon** a été retenue pour un montant de **9431,17 € HT**.

Ces interventions témoignent de la volonté de la municipalité de maintenir un réseau routier communal de qualité et de garantir la sécurité et le confort de l'ensemble des usagers.

Le Centre Technique Communal s'équipe de panneaux photovoltaïques



Dans le cadre de sa démarche en faveur de la transition énergétique et du développement durable, la commune a engagé un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment du Centre Technique Municipal (CTM), situé rue du pré du rocher et orienté favorablement pour ce type d'installation.

À l'issue de la procédure de consultation des entreprises, trois sociétés ont répondu à l'appel d'offres. Après analyse des candidatures et des propositions techniques et financières, l'entreprise Hélios a été retenue pour la réalisation des travaux.

Le montant du marché s'élève à **50 599,15 € TTC**.

Cette installation permettra à la commune de poursuivre ses actions en faveur de la maîtrise des dépenses énergétiques et de la production

d'énergie verte locale. Elle s'inscrit pleinement dans les objectifs municipaux de transition écologique et d'adaptation aux enjeux environnementaux de demain.

Les travaux seront réalisés dans les prochains mois et contribueront à renforcer l'exemplarité de la collectivité en matière de développement durable.

Assainissement collectif

Afin d'assurer un suivi régulier de notre contrat de délégation public, nous avons signé avec la société Gétudes un contrat d'accompagnement pour un montant annuel de 1800 € HT.

INFOS MUNICIPALES



POUR SUIVRE L'ACTUALITE DU CONSEIL MUNICIPAL PLUSIEURS SUPPORTS DONT LA NOUVELLE APPLI CITY ALL

Tout d'abord, nous rappelons que vous pouvez tous assister aux conseils municipaux : la date et l'heure sont indiquées sur le panneau d'affichage municipal, le panneau lumineux, le site de la mairie, dans Ouest France et sur l'appli City All. La seule règle à respecter : ne pas s'exprimer pendant la durée du conseil.

Vous pouvez accéder aux ordres du jour et aux comptes-rendus des conseils municipaux sur le site internet de la Mairie.

Pour toutes les autres infos municipales, notre Vay Info reste le document de référence. Cependant entre les 4 numéros, vous pouvez être informés régulièrement via l'appli City All que nous vous invitons toutes et tous à installer sur votre téléphone. C'est un moyen privilégié de vous informer en tant que Vayennes et Vayens sans passer par les réseaux sociaux habituels. Pour installer l'appli il suffit de la télécharger via le QR ci-contre :



N'hésitez pas à solliciter votre entourage pour l'installer ou à venir en Mairie pour obtenir de l'aide. Plus vous serez nombreux sur cette appli, plus notre communication sera efficace et plus vous aurez le plaisir de recevoir régulièrement des nouvelles de ce qui se passe à Vay et sur la communauté de communes.

Au plaisir de se croiser dans notre commune car rien de tel quand même que les échanges de vive voix !

LES PROJETS 2026 DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Comme tous les ans, les jeunes conseillers ont voté pour choisir leurs **3 projets prioritaires** pour cette année 2026. D'intérêt général, ces projets visent à :

- **Favoriser la pratique du sport** et notamment les parcours praticables avec vélos, trottinettes et rollers qui sont aujourd'hui très prisés. Les enfants sont allés en visiter avec leurs parents et ont recherché des informations sur le prix et le financement de ce type d'équipement, appelé communément « pump track ». Nous avons pu constater en CME que cet équipement onéreux n'est plus financé par l'agence nationale du sport. Nous allons donc voir comment mettre en place éventuellement des parcours plus simples sur la commune et aussi comment favoriser les déplacements vers les circuits existants dans les communes voisines (Marsac/Don, Guéméné Penfao, etc.)

- **Faire découvrir et mieux connaître notre commune** en organisant un escape game : c'est une sorte de chasse aux trésors pendant laquelle on doit résoudre des énigmes, ce qui permet d'apprendre et de découvrir tout en s'amusant.

- **Agir pour réutiliser au lieu de jeter.** L'idée des enfants est de mettre en place une zone de gratuité, c'est-à-dire un lieu où l'on peut déposer ce qui ne sert plus et prendre gratuitement ce dont on a besoin.

DES ENFANTS MOBILISES CONTRE LES DEJECTIONS ANIMALES ET LES DECHETS !

Les enfants de la commune cheminent 4 fois par jour entre le pôle enfance et leur école. C'est très pénible pour eux (comme pour nous tous d'ailleurs) de marcher dans une crotte de chien. Les agents qui les accompagnent sont obligées, en plus de surveiller les enfants, de faire attention à ce qui peut se trouver malencontreusement sur le chemin. **AUSSEI NOUS DEMANDONS A TOUS LES PROPRIETAIRES DE CHIEN DE RAMASSER LES DEJECTIONS DE LEURS ANIMAUX.**

Les enfants du CME vont réaliser des affiches pour sensibiliser à cette question et aussi à celle des déchets que l'on trouve dans le petit parc derrière la Mairie.

ARGENT DE POCHE

Nous avons comme tous les ans organisé l'opération argent de poche, financée par la communauté de communes. Les jeunes de 16 et 17 ans de notre commune ont répondu très nombreux pour se rendre utiles et remplir leur tirelire. Ils seront 22 à travailler avec nos services techniques et enfance, répartis sur quelques semaines tous les matins entre le 6 juillet et le 7 août. Si vous les croisez n'hésitez pas à les encourager ! Nous vous ferons un bilan de leur travail dans le prochain Vay Info.

INFOS MUNICIPALES

NUISANCES SONORES

L'environnement sonore joue un rôle essentiel dans la qualité du cadre de vie. Dès lors qu'un bruit se répète de façon régulière avec une durée et/ou un volume excessif, il peut être considéré comme une nuisance sonore.

Plusieurs types de bruits sont des nuisances sonores :

- Les bruits sur l'espace public (musique trop forte, cris et chants, deux-roues motorisés...)
- Les bruits de comportements (TV, aboiements, outils de jardinage...)
- Les bruits à caractère privé (entretien, bricolage...)
- Les bruits de chantier public (professionnels)
- Les bruits d'activités culturelles, sportives ou de loisirs

Des dérogations exceptionnelles peuvent être accordées par le Maire lors de manifestations festives occasionnelles. Les fêtes suivantes font l'objet d'une dérogation permanente : la fête nationale du 14 juillet, la fête du nouvel an et la fête de la musique.

Pour les bruits à caractère privé : Les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage réalisés sur un lieu privé d'habitation et susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage sont autorisés :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
- le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- interdits dimanches et jours fériés par arrêté municipal du 11/05/2015.

Les propriétaires d'animaux sont tenus de préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Pour les bruits de chantier public :

À Vay, les travaux bruyants sont autorisés de 7 h à 20 h, du lundi au samedi. Ils sont interdits le dimanche et les jours fériés.

NB : Durant les périodes de forte chaleur, les travaux sont autorisés dès 6 h 30 le matin, protégeant les salariés des risques liés à la chaleur. De même, les activités agricoles (semis, récolte, épandage d'effluents, protection des productions de cultures et conservation des récoltes) peuvent déroger si les conditions climatiques ou météorologiques le nécessitent

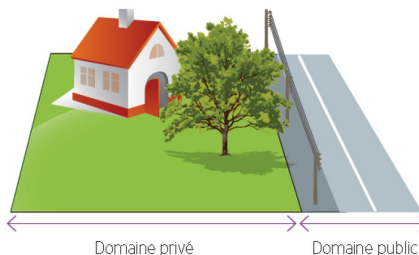
Toutes les informations sur notre site internet : <https://www.vay.fr/nuisances-sonores/>

FEUX

Nous vous rappelons que le brûlage de déchets est totalement interdit, y compris dans les incinérateurs.



ELAGAGE



Sur le domaine privé : il a été constaté, à plusieurs endroits de la commune, que des branches d'arbres provenant de chez des particuliers surplombent la chaussée avec une hauteur inférieure à 4 mètres, ce qui peut être gênant pour le trafic routier.

Il est rappelé que chacun est responsable des arbres / haies se trouvant sur son terrain. Ils doivent être élagués afin de ne pas gêner la circulation (piétons, véhicules).

Sur le domaine public : Pour faciliter le travail des agents, nous vous remercions de ne rien laisser trainer dans les fossés et rigoles.

FORFAIT MOBILITES DURABLES



Xavier BELOEIL, agent de nos services techniques, vient régulièrement en vélo au travail. Soit 1 heure de trajet avant une journée bien remplie !!! Il a également encouragé Martine à le faire (6 minutes...mais c'est déjà très bien) !

Afin d'encourager cette pratique, le Conseil Municipal a décidé la mise en place d'un « forfait mobilités durables » d'un montant maximum de 300 € par an.

VOS ELUS



Anne-Marie LOURY, 1ère adjointe déléguée à la Jeunesse et à la communication. Conseillère communautaire. Membre du CCAS.

54 ans, Agricultrice. Les Belles Contrées.

Commissions communales : Enfance jeunesse, Communication, Services techniques Environnement, Finances, Vie Associative.

Commissions intercommunales : Services à la population, Prévention et santé, Projet agricole alimentaire territorial (PAAT), Pôle d'Orientatation et de Programmation (POP), Culture-lecture publique et événements.

Représentante : Conseil d'école du Bois-Viaud, OGEC, Atlantic'Eau, Associations de Soins Infirmiers de la Région de Nozay (ASSIRNO), Suppléante au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CISPD).

Anthony VERGER, 2ème adjoint délégué à la voirie, aux réseaux et aux infrastructures. Suppléant du CCAS.

49 ans, pompier chef de Manœuvre. Route de Plessé.

Commissions communales : Services techniques Environnement, Finances, Appel d'offres.

Commissions intercommunales : Bâtiments et travaux, Services à la population, Attractivité du territoire.

Représentant : Helyans (ESAT) et Sécurité Routière.



Sylvie LELIÈVRE, 3ème adjointe déléguée aux Affaires sociales, locatifs communaux et associations. Conseillère communautaire. Vice-présidente du CCAS.

58 ans, Agricultrice. La Daviais.

Commissions communales : Communication, Finances, Vie Associative.

Commissions intercommunales : Services à la population, InterCCAS, Attractivité du territoire, Habitat

Représentante : Vivre à domicile, AIRE, OGEC Saint-Yves (suppléante).



Thierry NEVEU, 4ème adjoint délégué aux finances, commerces et artisanat local.

66 ans, Directeur de laiterie à la Retraite. Bain.

Commissions communales : Finances, Appel d'Offres.

Commissions intercommunales : Finances, Formation, Sports-santé-loisirs-tourisme-randonnée, Transition écologique-énergie et mobilités, déchets.

Représentant : E-Collectivités, CLECT (suppléant).



Thierry POITOU, Vice-président de la CCN délégué à la transition écologique et aux mobilités.

54 ans, Consultant en énergie. Clégreuc.

Commissions communales : Services Techniques Environnement, Finances.

Commissions intercommunales : Transition écologique-énergie et mobilités, Attractivité du territoire, COPIL Circuits des 7 étangs.

Représentant : Territoire d'Énergie Loire Atlantique (TE 44)



Jean-Paul DAVID, conseiller municipal délégué au suivi des demandes d'urbanisme et des contrats.

70 ans, Comptable à la Retraite. La Teillais.

Commissions communales : Services Techniques Environnement, Finances.

Commissions intercommunales : Habitat, Attractivité du territoire.

Représentant : Comité National des Actions Sociales (CNAS)



VOS ELUS



Éric HERSANT, conseiller municipal délégué au Sport et équipements sportifs.

53 ans, Agent territorial au département. Allée des Grandes Quinoires.

Commissions communales : Communication, Services Techniques Environnement, Finances, Vie Associative, Appel d'Offres.

Commissions intercommunales : Sports-santé-loisirs-tourisme-randonnée, COPIL Circuit des 7 Etangs.

Thomas MENET, conseiller municipal délégué aux terrains communaux et à l'environnement.

33 ans, Agriculteur. Bourruen

Commissions communales : Enfance et jeunesse, Services Techniques Environnement, Finances.

Commissions intercommunales : PAAT, Transition écologique-énergie et mobilités, déchets

Représentant : TE44 (suppléant)



Delphine CHAUVIN, conseillère municipale. Membre du CCAS.

42 ans, Esthéticienne, parent au foyer. L'Aubaudière.

Commissions communales : Enfance et jeunesse, Services Techniques Environnement, Finances.

Commissions intercommunales : Prévention et Santé, PAAT, services à la population.



Carole CHARPENTIER, conseillère municipale. Membre du CCAS.

49 ans, Adjointe territoriale du patrimoine. Bourruen.

Commissions communales : Communication, Services Techniques Environnement, Finances, Vie associative, Appel d'Offres (suppléante)

Commissions intercommunales : PAAT, Transition écologique-énergie et mobilités, Déchets, POP.

Représentante : CISPD, Atlantic'Eau (suppléante)



Marina CHEVROT, conseillère municipale.

34 ans, Comptable. Route de Nozay

Commissions communales : Enfance et jeunesse, Finances, Vie associative.

Commissions intercommunales : Culture-lecture publique et évènements.



Xavier DOIZY, conseiller municipal. Membre du CCAS.

70 ans, Comédien. La Sauze

Commissions communales : Enfance et jeunesse, Services Techniques Environnement, Finances, Vie associative.

Commissions intercommunales : Culture-lecture publique et évènements, Sports-santé-loisirs-tourisme-randonnée, Prévention et santé.

Représentant : Polleniz, ASSIRNO (suppléant), Sécurité routière (suppléant).



VOS ELUS



Nathalie DUBOIS-BOUHIER, conseillère municipale. Membre du CCAS.

60 ans, Enseignante. Impasse de Langast

Commissions communales : Enfance et jeunesse, Finances.

Commissions intercommunales : Habitat

Représentante : CISPD (suppléante)

**Milanda NYSSSEN, conseillère municipale .
Vice présidente déléguée du CCAS**

49 ans, Enseignante spécialisée. Rue du Pré du Rocher.

Commissions communales : Services Techniques Environnement, Finances.

Commissions intercommunales : PAAT, Bâtiments et travaux.



Lise RABAUD, conseillère municipale.

35 ans, Orthophoniste. Pibordel.

Commissions communales : Enfance et jeunesse, Finances.

Commissions intercommunales : Prévention et santé.

Représentante : Conseil d'école du Bois-Viaud



Julien ROTH, conseiller municipal.

47 ans, Développeur Web. Clégreuc

Commissions communales : Communication, Services Techniques Environnement, Finances, Vie associative, Appel d'Offres (suppléant).

Commissions intercommunales : Culture-lecture publique et événements. Sports-santé-loisirs-tourisme-randonnée.

Représentant : E-Collectivités (suppléant)



Laëtitia SCHUMACHER, conseillère municipale.

47 ans, Enseignante. Rue du Chêne.

Commissions communales : Communication, Enfance et jeunesse, Services Techniques Environnement, Finances.

Commissions intercommunales : Communication

Représentante : déléguée à la défense.



Guillaume SOLON, conseiller municipal.

29 ans, Urbaniste ingénieur d'affaires. Rue des Bosquets.

Commissions communales : Communication, Services Techniques Environnement, Finances, Appel d'Offres (suppléant).

Commissions intercommunales : PAAT, Bâtiment et travaux, copil PLUi

Représentant : CAUE (suppléant)



SOLIDARITE

Centre Communal d'Action Sociale

Comme vous le savez, le CCAS apporte des soutiens individuels à quelques familles et personnes rencontrant des difficultés dans notre commune.

Sachez **que le CCAS est à votre écoute** pour tout besoin, que ce soit financier, administratif mais aussi en cas d'isolement et de solitude. **Nous sommes là pour vous soutenir et vous orienter** vers les organismes adaptés à votre situation et ce **en toute discrétion et confidentialité**.

Si vous connaissez des personnes qui auraient besoin d'être aidées, n'hésitez pas à nous en parler également.

Dans tous les cas, adressez-vous à l'accueil de la Mairie, 02.40.79.47.18 ou ccas.mairie@vay.fr

Membres du CCAS : Richard HARROUET, Sylvie LELIEVRE, Milanda NYSSSEN, Anne-Marie LOURY, Nathalie DUBOIS-BOUHIER, Delphine CHAUVIN, Xavier DOIZY, Carole CHARPENTIER, Marie-Bernadette CHIRON, Nathalie BREGER, Maryline FOUGERE, Philippe GILBERT, Dominique DUPAS, Thierry BIDET, Corinne BREMONT, Anthony VERGER, Maryse RAGOT



ALFa Répit est une association qui soutient les aidants accompagnant un proche âgé dépendant, atteint ou non d'une maladie neuro-évolutive pour favoriser son maintien au domicile.

- lundis et mercredis après-midi à Vay (Maison Boulo) : Les personnes dépendantes sont accompagnées d'un professionnel et d'un bénévole.

- Café répit ! le 1^{er} mercredi du mois de 14h30 à 16h - Espace culturel Léon Chiron – 12 route de Plessé VAY

Si vous souhaitez être bénévoles (nous en avons besoin !), n'hésitez pas à contacter Anaïs, l'animatrice.

Contact : 02.40.66.94.58 // Mail : contact@alfarepit.fr



Deux jeunes femmes se lancent dans un défi solidaire et sportif pour lutter contre la maladie de Charcot

Tout démarre le 3 mars 2025, lorsque décède ma grand-mère, Madeleine, atteinte de la maladie de Charcot. Depuis, pas un jour ne passe sans que la volonté de se battre contre cette maladie ne m'accompagne.

Originaire de Vay, je décide alors de me lancer dans ce combat aux côtés de mon amie Romane. Ensemble, nous nous engageons contre une maladie encore trop méconnue : la SLA.

La SLA, ou sclérose latérale amyotrophique, plus connue sous le nom de maladie de Charcot, est une maladie neurodégénérative grave qui atteint progressivement les muscles. En France, des milliers de personnes sont touchées, et à ce jour, aucun traitement ne permet d'en guérir.

C'est de cette réalité qu'est né notre projet **Dreams in Motion**.

Animées par une même volonté (agir contre la maladie, sensibiliser et faire avancer la recherche, en lien avec l'ARSLA, l'association qui lutte chaque jour contre la maladie de Charcot), nous participerons, en janvier 2027, au Laponie Trophy, un raid sportif 100 % féminin au cœur du cercle polaire.

Mais ce raid est bien plus qu'un défi sportif. Il représente l'aboutissement de plusieurs mois d'engagement, de mobilisation et de sensibilisation autour de la maladie. Une manière concrète de faire avancer le combat et de soutenir les personnes qui luttent au quotidien.

Pour mener à bien ce projet, nous devons aujourd'hui récolter des fonds : à la fois pour financer notre participation au raid, et surtout pour soutenir la recherche contre la SLA.

Notre conviction est simple : **si la maladie n'a pas de frontières, notre engagement n'en aura pas non plus !**

Celles et ceux qui souhaitent nous soutenir dans cette aventure solidaire peuvent contribuer à leur cagnotte en ligne.

QR code d'accès à la cagnotte ci contre ou lien d'accès à la cagnotte : <https://www.helloasso.com/associations/dreams-in-motion/collectes/dreams-in-motion-collecte-de-dons>



Et pour suivre notre parcours et nos actions, rendez-vous sur notre compte Instagram : @dream_in_motion

Océane ÉON

QUE FAIRE CET ÉTÉ...



Avec les associations, LaMano et Loisirs à l'Air Libre, impossible de s'ennuyer cet été à Vay et ses alentours !

L'été en bullant : Entre amis, seul ou en famille, pour 1/2 heure ou tout l'après-midi, venez rejoindre laMano pour découvrir jeux et activités, ou tout simplement pour se poser et papoter.



Date	Animation	Lieu	Commune
04-juil	40 ans des Saltimbanques [Les Saltimbanques]	Espace Mil'Lieu	La Grigonnais
04/07 14h-19h	Fête de la danse [LAL]	Jardin public	Nozay
06/07 10h-13h	L'été en bullant [LaMano]	Jardin public	Nozay
12/08 19h-22h30	Course d'orientation nocturne [LAL]	Bourg	Puceul
07/07 10h-12h	Le coin des tout-petits – Thème : la mer [LAL]	Jardin Saffré Joli	Saffré
08/07 14h30-17h	À la conquête des balises [LAL]	Étang de la Rinais	Puceul
08/07 15h-19h	L'été en bullant [LaMano]	Étang de Gruellau	Treffieux
09/07 10h-13h	L'été en bullant [LaMano]	Aire de jeux mairie	La Grigonnais
09/07 18h	Balade patrimoine décalée [LAL]	La Carduchère	Vay
10/07 10h-13h	L'été en bullant [LaMano]	Salle Robert Bommé	Abbaretz
10/07 19h-23h	Nocturne en canoë [LAL]	Rosabonnet	Nozay
10, 11 et 12/07	Sacrée Fontaine [LaMano et Hors-jeu collectif]	Théâtre de verdure	Vay
Du 11/07 au 30/08	Exposition « Voyage en écriture » [Asphan]	Enclos du Vieux Bourg	Nozay
15/07 10h-18h	Aventure et découverte [LAL]	Étang de la Petite Pêche	La Grigonnais
15/07 15h-19h	L'été en bullant [LaMano]	Étang de Gruellau	Treffieux
16/07 10h-12h	Le coin des tout-petits – Thème : le cirque [LAL]	Jardin public	Vay
17/07 10h-13h	L'été en bullant [LaMano]	City stade	Puceul
18/07 10h-18h	Journée fun & cirque insolite [LAL]	Jardin public	Nozay
18/07 14h-16h30	Atelier fresque du climat [Les amis de Gruellau]	Étang de Gruellau	Treffieux
20/07 10h-13h	L'été en bullant [LaMano]	Aire de jeux Jean Dupas	Saffré
21/07 10h-12h	Le coin des tout-petits – Thème : la ferme [LAL]	Parvis salle R. Bommé	Abbaretz
22/07 10h30-15h	Périple sur le canal [LAL]	Bout de Bois	Saffré
22/07 15h-19h	L'été en bullant [LaMano]	Étang de Gruellau	Treffieux
24/07 10h-13h	L'été en bullant [LaMano]	Parc accrobranche	La Grigonnais
23/07 10h-13h	L'été en bullant [LaMano]	Jardin public	Nozay
25/07 14h30-00h	Une éclipse ! Mais qu'est-ce que c'est ? [LAL]	Espace Mil'Lieu	La Grigonnais
27/07 10-13h	L'été en bullant [LaMano]	Jardin public	Vay
28/07 10-12h	Le coin des tout-petits – Thème : véhicules et autres engins [LAL]	Jardin public	Nozay
29/07 19h-23h	Rando vélo nocturne [LAL]	Départ salle R. Bommé	Abbaretz
29/07 15h-19h	L'été en bullant [LaMano]	Étang de Gruellau	Treffieux
30/07 10h-13h	L'été en bullant [LaMano]	Salle Robert Bommé	Abbaretz
30/07 18h30	Soirée artistique perchée sous les arbres [Commune de La Grigonnais]	Abords de la Mairie	La Grigonnais
31/07 10-13h	L'été en bullant [LaMano]	Aire de jeux Jean Dupas	Saffré
31/07 19h-23h	Nocturne en canoë [LAL]	La Fleuriais	Treffieux
14/08 19h30-23h	Sur l'eau au fil du canal [LAL]	Bout de Bois	Saffré
18/08 10h45-12h	Le coin des tout-petits – Spectacle : Dehors la tempête [LAL]	Espace Mil'Lieu	La Grigonnais
20/08 15h-18h30	Le village des jeux en bois [LAL]	Guinguette des Jeanettes	Saffré
21/08 18h30-22h30	Zone de tir [LAL]	La Ville au Chef	Nozay
25/08 10h-12h	Le coin des tout-petits – Thème : la nature [LAL]	Étang de Gruellau	Treffieux
25/08 13h30-17h30	Atelier laine [LAL]	Étang de Gruellau	Treffieux
26/08 18h-23h	Les Rendez-vous de l'Erdre au fil du canal [LAL]	Bout de Bois	Saffré
26/08 9h30-12h30	Sur les traces de la pierre locale : 50 nuances de bleu [LAL]	Départ parking de l'école Saint-Yves	Vay
26/08 12h30-13h30	Déjeuner musical des Rendez-vous de l'Erdre [LAL]	ESAT de Vay	Vay
27/08 19h30-22h30	Le Plein de Super [LAL]	Bout de Bois	Saffré
28 et 29/08	Saffré... une fête [Commune de Saffré]	Le Rocher / Site du Château	Saffré
29/08 10h-17h	Vide-bibliothèque [CCN]	Bibliothèque Le Château	Saffré

MEMOIRE DE VAY

Dans le cadre des animations de Loisirs à l'Air Libre organisées par la communauté de communes de Nozay, **l'association Mémoire de Vay vous propose une flânerie intitulée : « Sur les traces de la pierre bleue à Vay : les 50 nuances de bleu ». Déambulation ludique et artistique autour de la pierre bleue et de son utilisation dans le patrimoine vayen.**

Date: mercredi 26 août 2026 - 9h30-12h20.

Rdv : 9h30 au parking du city stade situé en face de l'école Saint-Yves, Route de Plessé, 44170 VAY.

Renseignements : 06 78 08 55 18

Photographie prise en Août 2024, à l'occasion de la dernière flânerie organisée par l'association.
Photographie : Mémoire de Vay.



Sacrée Fontaine



Adaptée de *the Well of the Saints* de l'écrivain irlandais John Millington Synge, *Sacrée Fontaine* est une comédie empreinte de légendes celtiques. Les fontaines sacrées et le pouvoir des saints guérisseurs ont nourri nos fables et notre Histoire locales. Sillonnant notre région, Saint-Clair de Nantes était notamment renommé pour soigner miraculeusement les aveugles.

L'action de *Sacrée Fontaine* commence un jour de Foire dans un petit village. Martin et Marie, aveugles depuis leur plus jeune âge, sont assis, comme à leur habitude, sur deux grosses pierres à la croisée des trois chemins. Plusieurs artisans et quelques lavandières de la commune viennent joyeusement les prévenir que Saint-Clair, incroyablement « ressuscité » en ce jour de fête, arrive bientôt avec un petit flacon refermant une eau miraculeuse capable de guérir celles et ceux qui ont perdu la vue.

La pièce est jouée par douze stagiaires de tous âges ayant appréhendé leur personnage depuis l'automne dernier et par une vingtaine de comparses représentant les familles du village.

Mise en scène Céline Roucher, Jérémy Sanagheal et Xavier Doizy.

Spectacle proposé par LaMano et l'association Hors-Jeu Collectif

Chapelle Saint-Germain

La Chapelle sera ouverte tous les week-end de l'été de 9h à 17h.

En dehors de ces horaires, vous pouvez venir chercher la clef en mairie (contre une pièce d'identité).



Le vélo est en fête cet été à Vay !

Avis à tous les habitants, aux passionnés de la petite reine et aux amateurs de bons moments, le Cyclo Club de Vay vous prépare un été sportif et convivial... A vos agendas !

- Le 17 juillet, le critérium de Langast

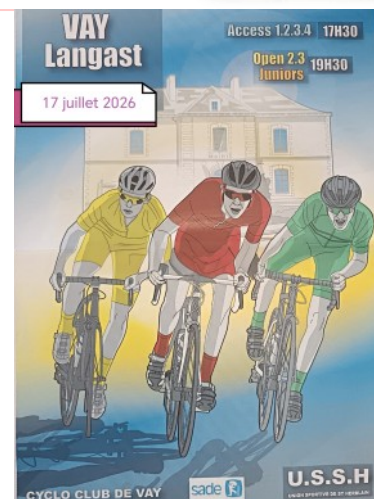
Fermeture du circuit à partir de 16h.

Du beau spectacle en perspective mais aussi l'occasion de se retrouver pour se rafraîchir et déguster une excellente galette !

- Le 15 août, la course de l'Etiennois

Après les exploits sportifs qui auront lieu entre 9h et 18h, nous passerons en mode 100% festif avec la célèbre soirée choucroute/paëlla (réservation auprès des membres du club) et son grand bal populaire !

Nous comptons bien entendu sur votre présence.



ET A LA RENTRÉE

Date	Animation	Lieu	Commune
02/09 10h-12h30	Atelier couture [CCN]	Bibliothèque Le Château	Saffré
04 et 05/09	Festival El Cep	Le Cep	La Grignonais
05-sept	Nozay s'expose [Commune de Nozay]	Bourg	Nozay
05/09 9h-17h	Vide-bibliothèque [CCN]	Bibliothèque Tournepage	Nozay
09/09 16h-18h	La P'tite pause avec LaMano [CCN]	Bibliothèque La Mine du Livre	Abbaretz
11/09 19h	Lancement de la saison culturelle : D'ICI LÀ – Cie Jusqu'à maintenant [CCN]	Parvis salle R. Bommé	Abbaretz
16/09 15h30-17h30	La p'tite pause avec LaMano [CCN]	Bibliothèque Tournepage	Nozay
18/09 20h30	Chants polyphoniques : Sylvain Giro [Asphan]	Enclos du Vieux Bourg	Nozay
19 et 20/09	Journées européennes du patrimoine [Asphan]	Carrière du Parc et Enclos du Vieux Bourg	Nozay
20/09 10h-18h	Fête des plantes [Saffré Joli Tout Fleuri]	Jardin Saffré Joli	Saffré
23/09 15h30-17h30	La p'tite pause avec LaMano [CCN]	Bibliothèque Le Château	Saffré
25/09 19h30-21h30	Rentrez ! Une présentation de la rentrée littéraire par Guénaél Boutouillet [CCN]	Bibliothèque Tournepage	Nozay

Repas des classes avec les anciens et les nouveaux habitants

Le traditionnel repas des classes (ou conscrits) se tiendra le samedi 24 octobre prochain. Cette rencontre conviviale, très appréciée des habitants, permettra aux participants de se retrouver autour d'un moment de partage et de bonne humeur. Il rassemble les personnes nées la même année.

Comme chaque année, les nouveaux arrivants de la commune seront également invités à se joindre à cette journée. Cette initiative a pour objectif de favoriser les échanges, de créer de nouveaux liens et de faire découvrir la richesse de la vie locale, associative et conviviale qui anime notre commune.

Autour d'une photo de bienvenue dans le jardin public derrière la mairie puis d'un apéritif commun au sein de la salle polyvalente, les différentes classes se dirigeront vers leur restaurant réservé par l'organisateur de chacune des classes. Les 18 ans (si volontaires), 20 ans puis les 25, 30...(tous les 5 ans) se retrouveront à la salle polyvalente pour la soirée dansante.

Anciens et nouveaux habitants pourront faire connaissance, partager leurs expériences et tisser des relations qui contribuent à renforcer le dynamisme et l'esprit de solidarité de notre territoire.

Les organisateurs espèrent une large participation à cet événement placé sous le signe de l'accueil, de l'amitié et du vivre-ensemble. Les modalités d'inscription et les informations pratiques seront communiquées prochainement par vos référents de classe ainsi que sur le site de la commune la 1^{ère} quinzaine de juillet.

Nous vous attendons nombreux pour faire de cette journée un beau moment de rencontre et de convivialité.



ET ENCORE PLUS TARD...

PASSAGE A LA FIBRE

Après 50 ans de service, le réseau cuivre est maintenant vieillissant. Orange, qui est le propriétaire de l'infrastructure du réseau cuivre, a donc décidé de sa fermeture **en 2030**. Les abonnements ADSL ne sont d'ores et déjà plus disponibles.



ENFANCE JEUNESSE



L'accompagnement des enfants sur les temps périscolaires (matin, midi, soir) : Un service public facturé de manière solidaire

Ce sont plus de **200 enfants** qui fréquentent les écoles et équipements scolaires communaux 4 jours par semaine. **Les accompagner au mieux fait partie des missions prioritaires de notre équipe municipale.** La commission enfance jeunesse y travaille en concertation avec les représentants des parents d'élèves et les directeurs d'école. 9 agents communaux se consacrent à cette tâche (à temps partiel pour la plupart), sans compter le personnel technique pour entretenir



bâtiments et abords et le personnel administratif pour gérer l'ensemble.

La journée commence à 7h00 pour accueillir dès 7h15 les premiers enfants au pôle enfance. Les enfants sont accompagnés vers leur école ensuite. Ils sont pris en charge le midi pour **la pause méridienne qui comprend activités récréatives et repas du midi. A la rentrée, les petits des 2 écoles mangeront ensemble lors du premier service et les grands lors du 2^{ème} service.** Ce projet avait été évoqué durant la campagne et nous avons trouvé l'organisation pour le mettre en place en tenant compte des diverses contraintes de temps, de locaux et de personnel disponible. **Les horaires du midi des 2 écoles vont donc évoluer : 11h55-13h25 pour Bois Viaud et 12h00-13h20 pour St Yves.** Cette pause ne peut pas être plus large car nous sommes contraints par les horaires des cars scolaires.

Les enfants retournent au périscolaire dès 16h10 en attendant le retour des parents (18h30 au plus tard). Un véritable **projet pédagogique** validé par Jeunesse et Sports est mené lors de l'accueil périscolaire pour accompagner au mieux l'enfant dans son épanouissement et l'apprentissage de la vie en société. **Vous pouvez même tous y participer :** voir l'affiche ci-dessous.

L'ensemble de ces services représente un coût pour la commune pris en charge en partie par les parents. Comme les autres années, les tarifs augmenteront à la rentrée afin de limiter le déficit assumé par les finances municipales. De plus il ne faut pas oublier que faire manger son enfant à la maison coûte aussi aux familles.

Le coût de la pause méridienne a augmenté de nouveau en 2025 pour atteindre 9.26 €/enfant (35 % pour les ingrédients, 9 % pour les charges de fonctionnement et 56 % pour le personnel qui prépare les repas, accompagne les enfants, fait le ménage,...). Ce coût descend à 8.20 €/repas pour la commune du fait de l'amortissement de nos charges fixes avec la vente de repas pour les centres de loisirs de Nozay et Vay. Nous sommes dans la moyenne

des coûts observés dans les autres communes, des pistes vont être travaillées dès cet été pour les maîtriser au mieux.

En conseil municipal il a été décidé de passer le tarif du repas de **4.90 € à 5.10 €**. Une augmentation qui ne touchera pas les familles dont le quotient familial est inférieur à 1000 € puisqu'elles bénéficieront toujours de la **cantine à 1 €**.

Les familles dont le quotient se situe entre 1000 et 1500 € bénéficieront de **l'aide du CCAS de 20 cts**.

Pour le **périscolaire** le tarif est calculé en fonction de chaque quotient familial afin de correspondre à la situation de chaque famille. **Le pourcentage appliqué sera de 0.33 %** contre 0.32 % cette année.

Nous sommes bien conscients de l'effort financier demandé aux familles mais il permet d'absorber une partie des hausses liées à l'inflation et de continuer à assurer un bon accompagnement des enfants de la commune. D'ailleurs un questionnaire élaboré conjointement par les représentants de parents des 2 écoles, les agents et les élus de la commission a été proposé début juin par les enseignants aux enfants des 2 écoles. **Il en ressort que les enfants sont dans leur grande majorité contents du moment qu'ils passent à la cantine ou à l'APS.** Ils ont aussi donné quelques idées pour les améliorer, nous les aborderons à la rentrée. D'ici là bel été à tous avec le centre de loisirs et toutes les activités proposées sur le territoire (voir pages centrales)

**ENVIE D'INITIER DES ENFANTS à
VOTRE PASSION ET DE FAIRE VIVRE
LE PÉRISCOLAIRE ?**



COUTURE



JEUX DE SOCIÉTÉ



TRICOT



OSIER



MUSICIEN CONTEUR



JARDINAGE

Venez passer un moment en notre compagnie !



Contactez moi !
Sandrine RASSE,
Directrice le l'accueil périscolaire
06.63.67.62.98
aps.mairie@vay.fr

**Le périscolaire a hâte
de vous recevoir !**





Théâtre:

Pour ce 3ème trimestre, nous avons la conclusion d'un superbe projet théâtre avec la **compagnie Pied'Né** avec 4 séances d'**école du spectateur** pour comprendre le lexique, les métiers, les costumes liés au théâtre, les différents domaines des spectacles..., 6 séances d'**ateliers théâtre** pour jouer une pièce de théâtre, un extrait et 5 séances de rencontre de la **résidence de création** de la compagnie Pied'Né pour suivre et participer à la création d'un spectacle pour graine d'automne en octobre 2026 !

En effet, les élèves d'élémentaire ont pu faire leur restitution d'une pièce ou d'extraits devant un public de nombreux parents ! Quelle belle expérience !
« *C'était hyper stressant mais trop bien !* » paroles d'enfants

Danse :

Les élèves de CP au CM2 ont travaillé avec Peggy de l'**association MIXT** anciennement Musique et Danse financée par le département et la COMCOM autour du thème de la mer en danse moderne. Vous avez pu voir le travail accompli lors de la **fête de l'école** du **samedi 20 juin à l'école** !



Sciences et Culture :

Les élèves de GS/CP, CE1/CE2 ont assisté au spectacle **Foehn** et les CE2/CM1, CM1/CM2 au spectacle **Rien** financés par la COMCOM. Les élèves de CM1/CM2 ont eu leurs interventions avec le **Syndicat Chère Don Isaac** financées par la COMCOM qui travaille sur l'eau ! Ils ont eu aussi 4 séances de **Savoir Rouler à Vélo** financées par la COMCOM. L'école a bénéficié de l'intervention du **Technomad** pour découvrir des expériences scientifiques dans un bus !
« *C'était incroyable !* » paroles d'enfants

Culture et Citoyenneté :

Les élèves du CE2 au CM2 ont participé au **cinétiK** sur les discriminations avec la **FAL** et l'**Amicale**. L'école est allée au **Hangart** à Saffré et au **maquis de Saffré** pour le cycle 3. Les PS/MS/GS/CP/CE1 sont allés à l'**Océanorium du Croisic**, les CE2/CM1/CM2 iront à **St Nazaire** pour visiter le sous marin Espadon, l'Ecomusée et l'Escal'Atlantic. Quelle belle journée **Potasciences** avec la belle équipe des **bénévoles de Potageons** le vendredi 05/06 !
Bonnes vacances à tous et bel été !

Inscriptions : en Mairie.

Vous pouvez prendre RDV dès la rentrée pour visiter l'école



Amicale Laïque Vay

Cette année a été riche en émotions et réflexions, mais aussi par la joie de voir les enfants rire, apprendre et partager de beaux moments ensemble.

Adèle a rejoint l'équipe en cours d'année apportant avec elle sa belle énergie et sa joie de vivre.

Nous serions également ravis d'accueillir de nouveaux bénévoles pour l'année à venir.

Nous vous souhaitons un agréable été et vous donnons rendez-vous à la rentrée pour poursuivre ensemble des actions toujours plus conviviales.

L'équipe de l'Amicale Laïque



Sorties scolaires : Jardins de Brocéliande et Tropical Parc

Les élèves des deux classes maternelles ont profité d'une belle journée aux Jardins de Brocéliande dans le cadre de notre thème annuel autour du jardin.

Les enfants ont particulièrement apprécié le parcours sensoriel « Réveille tes pieds ».

Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont eu l'occasion de découvrir Tropical Parc.

Au fil de la visite, les enfants ont exploré différents jardins du monde et leurs particularités. Ils ont ainsi pu observer la diversité des paysages et découvrir des plantes parfois très différentes de celles que l'on trouve dans notre région.

Les élèves ont également voyagé dans le temps grâce à l'espace consacré à la préhistoire, où ils ont pu observer des fossiles et découvrir l'univers fascinant des dinosaures.

Projet jardin

L'École poursuit l'aménagement de son jardin pédagogique.

Des plantations au fil des saisons

À l'automne, les enfants ont participé à la plantation de bulbes qui ont fleuri les espaces verts au printemps. Cette activité a permis aux enfants de découvrir le cycle des saisons, le rôle de la terre et la patience nécessaire au jardinage.

Un espace paysagé et sensoriel

Les enfants ont fait des plantations de plantes grimpantes le long du grillage de l'école afin de végétaliser les abords et de favoriser la présence des insectes pollinisateurs.

Un parcours sensoriel a été aménagé pour éveiller les sens des élèves à travers différentes textures, matières et végétaux.



Théâtre

Après deux périodes scolaires d'ateliers théâtre réalisés en classe, les élèves de CM ont concrétisé leur projet en présentant leur spectacle à l'Espace Culturel Léon Chiron.

Le spectacle a été très apprécié par les autres élèves de l'école.

Bravo à tous les CM pour leur jeu d'acteur, leur investissement et leur organisation dans la création des décors, ainsi que la gestion de la scène !

Projet fresque

Le projet de fresque murale se poursuit. Après avoir recueilli les dessins des élèves représentant leurs lieux préférés de la commune, la graphiste Gwendoline Lefeuvre a réalisé une création originale inspirée des idées des enfants.

Ces dernières semaines, les premières étapes concrètes ont vu le jour : réalisation des tracés sur le mur puis début des séances de peinture avec les élèves, très investis dans ce projet collectif.

D'autres temps de peinture sont encore prévus dans les semaines à venir et chacun a désormais hâte de découvrir le résultat final de cette œuvre colorée qui viendra embellir l'école.



Sport

Les élèves de CM ont vécu une journée à la base Vioreau Pleine Nature.

Les enfants ont relevé différents défis sportifs et ludiques mêlant adresse, concentration et esprit d'équipe. Ils se sont initiés au tir laser, ont mis à l'épreuve leur sens de l'orientation lors d'une course en pleine nature et ont découvert les premières sensations de navigation grâce à une séance de voile sur le lac de Vioreau.

Une journée dynamique et très appréciée des élèves.

Inscriptions

Afin de découvrir l'école, vous avez la possibilité de solliciter un rendez-vous auprès de la cheffe d'établissement, Cindy LE RÉGENT, en téléphonant au 02 40 79 57 80 ou en renseignant le formulaire de pré-inscription du site de l'école : <http://vay-styves.fr>

PATRIMOINE / ENVIRONNEMENT

UNE DERNIERE PARCELLE CEDEE AU DEPARTEMENT POUR L'ESPACE NATUREL SENSIBLE

L'OBSERVATOIRE DE CLEGREUC DE NOUVEAU ACCESSIBLE



Une toute petite parcelle de 2456 m² avait été oubliée lors de la vente au Département de l'étang et des terrains qui l'entourent. Le conseil municipal a décidé de la céder à l'euro symbolique, les frais de vente étant totalement pris en charge par le Département.

L'occasion de vous dire que, 4 ans après l'incendie qui avait ravagé l'observatoire ornithologique de l'étang de Clégreuc, le Département l'a remplacé par une structure en brandes qui permet aux petits comme aux grands de regarder les oiseaux sans les déranger. Ce printemps nous avons pu voir les grèbes huppés porter leurs petits sur leur dos, les foulques macroules se bagarrer pour leur territoire, les hérons garde-bœufs nicher par dizaines ou les étourneaux arriver par vagues le soir pour y passer la nuit. N'hésitez pas à profiter de cet endroit

idéal pour observer les oiseaux sauvages en toute saison, les espèces présentes étant différentes suivant les périodes de migration. L'observatoire est accessible (avec des chaussures de marche) en suivant le chemin indiqué depuis le parking de Clégreuc. Et depuis la digue vous aurez peut-être la chance de suivre le vol bleu du martin pêcheur !

POTAGEONS

Notre journée flamenkuches du 26 avril a fait le plein : un grand merci pour votre participation et votre bonne humeur.

Les patates ont été plantées à Potageons ; pour l'instant, silence ça pousse. On attend avec impatience la récolte en septembre, un grand moment chaque année. Une grande partie de la production sera comme chaque fois donnée au CCAS.

Les nouvelles plantes mellifères installées un peu partout dans le jardin cet hiver ont bien pris racine et fleurissent. Les insectes pollinisateurs s'en donnent à cœur joie... Du miel en perspective pour la rentrée !

Tout va bien au jardin. Venez en profiter pour une balade, un pique-nique, un temps d'observation de la faune et de la flore. Crapauds, grenouilles, papillons, abeilles, oiseaux, chevreuil en lisière vous attendent et apprécieront votre curiosité discrète et attentive, à l'ombre des chênes et des hêtres ou au cœur de la prairie fleurie.

Petit rappel : si vous désirez aider les bénévoles qui s'occupent les mardis et vendredis (1 fois sur 2) des carrés potagers avec les enfants de l'école du Bois Viaud, n'hésitez pas. Ce sera un plaisir de partager avec vous ces moments précieux. Contact : daniellelaouenan@yahoo.fr



Chemins d'avenir

La période qui s'achève nous a vus sur les chemins, au cœur des bois, réfugiés dans les greniers... Avec Yves et Caroline, de la Résidence du Martrais au Gâvre, nous avons transformé en fagots et bûchettes les arbres victimes des vents, des vers et de la concurrence à la recherche de la lumière. Une journée « entretien » nous a réunis autour des tables, bancs et barbecue conçus par Titouan.

Mais, ce qui nous a le plus marqués, c'est le brusque départ de Jocelyne, notre « mamie confiture », ancienne agricultrice fière du métier, très attachée à la terre et aux animaux. Aujourd'hui, nous récoltons les dernières pommes de terre qu'elle s'est empressée de planter au jardin avant de nous quitter.

Aujourd'hui, fleurs et légumes marquent le renouveau de la vie. Agneaux, canetons, poussins, chatons nous accompagnent et tentent d'échapper aux prédateurs. Etrange monde de violence et de tendresse... Nous accueillons jeunes, familles et personnes isolées pour des moments de paix, de partage, de découverte de la nature, du patrimoine (avec Mémoire de Vay...) ; pour tracer des chemins dans les sous-bois, communiquer avec la vraie vie, créer, espérer un monde meilleur où chacun sera écouté, respecté.

Venez apporter vos idées et projets, consolider des « chemins d'avenir ».

Contacts : Gaspard Soreau : 0764232497 - Paul Lelièvre : 0658678204

Courriel : cpncda@gmail.com



CULTURE / LOISIRS



L'association **Te Ori Tahiti** propose des cours de danse tahitienne à la salle polyvalente.

Les danseuses doivent obligatoirement avoir une tenue adaptée à la pratique de la danse tahitienne, soit : paréo, legging, chaussettes.

COURS DE 'ORI TAHITI Salle Polyvalente – 5 route du Gâvre 44170 Vay				
Section « Poti'i » SP - Ouverture	Section « Tamahine » ST	Section « Te Mahine » STM	Section « Te Vahine » STV	Section « 'Ite Ori » Techniques / Cardio
De 3 à 7 ans Eveil / Découverte	De 8 à 13 ans Débutant	De 14 à 18 ans Confirmé – Intermédiaire	18 ans et plus Tous niveaux	A partir de 14 ans Tous niveaux
Mercredi 15h45 – 16h30	Mercredi 16h45 – 17h45	Mercredi 18h – 19h30	Mardi 20h15 – 21h30	Mardi 19h – 20h
TARIFS SAISON 2026 – 2027				
Adhésion obligatoire à l'association : 10€ par famille <i>La section « 'Ite Ori » va permettre de perfectionner la technique et les pas de bases du 'Ori Tahiti, elle est accessible à partir de la section STM.</i>				
Cours SP/ST : 105€		Cours STM : 125€ (1h) – 145€ (2h30)		Cours STV : 150€ (1h) – 170€ (2h30)

Inscriptions et informations :

www.helloasso.com/associations/te-ori-tahiti - 06 28 25 63 13

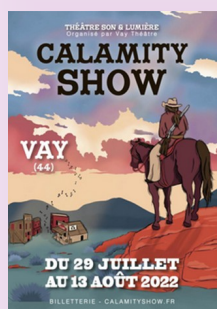
te.ori.tahiti@gmail.com / Facebook : te ori tahiti 44 / Instagram : _teoritahiti



Projet Son et Lumière pour 2028

Après déjà **6 spectacles Son et lumière** depuis 1990 : la passion d'un curé de campagne (1990), Les misérables (1994), Michel Strogoff (1999-2000), Germinal (2012), Le canal, terre en eaux troubles (2017), et Calamity show (2022)...

...**VAY THEATRE** se lance aujourd'hui à la poursuite du Gentleman Cambrioleur, bien aidé par un célèbre détective Londonien.



400 acteurs
figurants et
bénévoles
par spectacle

Réunion Publique sur le projet

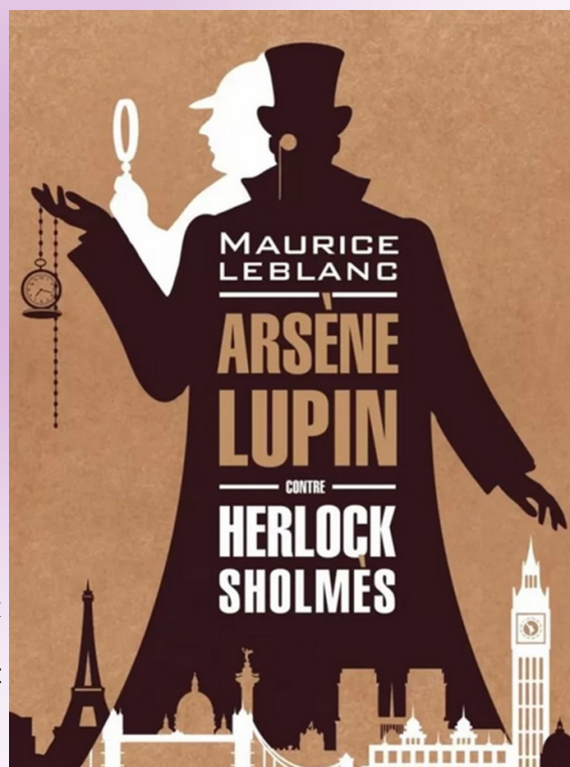
le **SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2026** à 11h00,

Espace Culturel Léon CHIRON (et AG de l'association)

Présentation du projet par VAY THEATRE et l'équipe scénario

Inscription dans les différentes commissions : Intendance, billetterie, communication, sponsoring, décors, costumes

Vous tous Vayens et Vayennes, anciens ou nouveaux habitants, êtes bienvenus pour participer à cette aventure collective, que ce soit pour l'organisation générale ou en tant qu'acteurs ou figurants. Cette réunion publique sera l'occasion de répondre à toutes vos questions



CULTURE / LOISIRS

Chemin des loisirs Vayens



Après notre voyage très intéressant à Poul Fetan le 21 mai sous le soleil, notre prochaine destination est Plume Rouge cabaret à la Chapelle des Marais qui aura lieu fin novembre ou début décembre.

Les loisirs du jeudi reprendrons, après notre trêve estivale, le jeudi 3 septembre.

Bel été à tous.

Animations Séniors

La Communauté de Communes propose des activités de loisirs et détente destinées aux séniors.

Lieu : L'Orée des jardins - 15 impasses des 5 baies - Nozay

Inscriptions et renseignements :

02.40.79.51.51 ou accueil@cc-nozay.fr

Date	Animation
03/07 14h30-15h30	Sophrologie
10/07 10h30-13h	Cuisine et partage
21/07 9h30-10h30	Sophrologie
22/07 16h30-18h30	Groupe de paroles dédié au deuil
28/07 14h30-15h30	Sophrologie
01/09 9h30-10h30	Sophrologie
01/09 14h-18h	Convivialité et jeux de société
03/09 10h-11h30	Chant et accordéon
11/09 10h30-13h	Cuisine et partage
17/09 14h-15h	Yoga
25/09 14h30-15h30	Sophrologie

Les BSF (Blue Stones Fly) :

Le club d'ultimate BSF – Blue Stones Fly poursuit son développement en s'appuyant sur des valeurs fortes de partage, de respect et de convivialité. La saison écoulée a illustré l'engagement des licenciés et des bénévoles du club, tant sur le plan sportif qu'associatif.

Une fois la saison Indoor terminée, nous sommes passés en Outdoor à partir de début février afin de pouvoir préparer les prochaines échéances.

Côtés adultes, nous avons participé à la première phase du Championnat DR1 Régional Outdoor qui s'est déroulée à Saint-Herblain les 25 et 26 Avril. Une première partie qui s'est soldée par 3 victoires et 2 défaites. La seconde partie s'est déroulée à Pornichet les 6 et 7 Juin, nous avons terminé 6^{ème} du championnat avec la victoire au niveau du Fair-Play !

Côté jeunes, ils sont allés se mesurer aux U17 Régionaux lors du week-end des 21 et 22 Mars qui s'est déroulé à Angers. Un apprentissage difficile mais une évolution dans le jeu qui s'est vue tout au long du week-end. Gros lot de consolation pour eux, ils reviennent avec le prix du Fair-Play, une première !!! Bravo à eux.

Par ailleurs, le club a poursuivi sa politique de recrutement avec ses 2 journées de portes ouvertes les 11 et 13 juin derniers : 2 nouveaux adultes et 6 nouveaux jeunes sont venus découvrir l'ultimate. Il reste toutefois possible de venir découvrir l'univers de l'ultimate toute l'année sur les créneaux indiqués ci-dessous.

Le 29 août prochain, nous organisons un tournoi jeune U15-U17 au stade de foot.

Horaires d'entraînement :

Le club des Blue Stones Fly propose des entraînements encadrés, ouverts à tous les niveaux :

Adultes (à partir de 15 ans) : Jeudi de 19h30 à 21h30

Jeunes (à partir de 10 ans) : Samedi de 10h à 12h30

Pour toutes informations, vous pouvez nous contacter soit par mail, soit par téléphone, ou encore sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) : Mail : bluestonesfly44mail.com / Tel : 0765182351

Facebook : www.facebook.com/Bluestonefly / Instagram : [bluestonesfly_puceul.vay](https://www.instagram.com/bluestonesfly_puceul.vay)



SPORT

FCVM

Cette fin de saison 2025-2026 du FCVM a été marquée par l'AG qui a eu lieu le vendredi 12 juin.

Dans chaque catégorie, les derniers entraînements ont été ouverts à ceux/celles qui souhaitent essayer le football.

Nous avons pour projet d'engager un salarié afin de gagner en compétences et coordonner la politique sportive du FCVM. Mais cela demande plus de ressources financières. Notre commission sponsoring cherche à recruter toute personne ayant des compétences et/ou ayant de la disponibilité pour nous aider. Si vous connaissez des entreprises voulant devenir sponsor ou mécène, n'hésitez pas à nous le dire par mail.



L'équipe senior B Masculin monte en D3 !

L'équipe fanion se maintient en D2 avec une 3ème place au classement du championnat. C'était la dernière saison de Guénael Michaud en tant qu'entraîneur principal. Les seniors M commenceront donc la prochaine saison avec un nouveau coach...on vous en dira plus très prochainement !

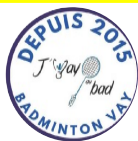
L'équipe fanion des féminines termine la saison à la 5ème place du classement en D2.

Côté jeunes, notre tournoi du 1^{er} mai s'est bien passé. Merci à tous nos bénévoles !

La saison prochaine s'organise et commence avec les permanences licences aux dates suivantes:

- A Vay de 18h30 à 20h : vendredi 21/08
- A Marsac de 18h30 à 20h : vendredi 3/07 et vendredi 28/08

Pour plus d'informations, contactez Mathias et Frédéric aux 06.86.10.70.82 / 06.88.16.47.01 ou par mail fcvaymarsac@gmail.com



Badminton - Saison 2025 - 2026

La saison 2025-2026 de notre club de badminton "J'Vay au Bad" s'achève sur une très belle dynamique, avec près de 60 joueurs inscrits.

Une belle progression qui confirme l'engouement pour le badminton au sein de notre commune et ses environs.

Le dimanche 26 avril a marqué un moment fort de la saison avec les matchs "retour" de notre championnat loisirs. L'équipe termine à une belle 8^{ème} place. Une performance encourageante, d'autant plus que chaque année, le club gagne une place dans le classement !

À la rentrée prochaine, le club franchira une nouvelle étape avec l'inscription d'une deuxième équipe au championnat, toujours en loisirs. L'objectif reste le même : allier convivialité, bonne ambiance et un peu de challenge pour les plus motivés.

Vous souhaitez soutenir notre projet sportif ?

Nous recherchons des sponsors pour nous aider à financer des entraînements encadrés et du matériel indispensable.

Envie de découvrir ou redécouvrir le badminton en loisirs ?

Venez essayer gratuitement pendant les mois de juin et juillet !

Pour plus d'informations,

n'hésitez pas à nous contacter : jvayaubad@gmail.com



Une partie de l'équipe Championnat

Informations pratiques :

- GRATUIT en juin et juillet
- Fin de saison : vendredi 31/07/2026
- Reprise : mercredi 2/09/2026
- Créneaux :
le mercredi à partir de 20h30
et le vendredi de 18h à 20h
- 3 séances d'essai (prêt de raquettes)
puis cotisation annuelle de 45€ :

Rejoignez-nous !

Rejoignez les Sapeurs-Pompiers Volontaires de Vay !

Vous souhaitez vous engager pour votre commune, aider les autres et vivre une expérience humaine enrichissante ?

Le centre de secours de Vay recrute des sapeurs-pompiers volontaires.

Devenir pompier volontaire, c'est :

- * Porter secours aux personnes en difficulté ;
- * Participer à la protection des biens et de l'environnement ;
- * Agir au service de la population ;
- * Acquérir de nouvelles compétences grâce à des formations régulières ;
- * Intégrer une équipe soudée et engagée.

Que vous soyez étudiant, salarié, artisan, agriculteur ou retraité actif, chacun peut trouver sa place au sein de notre équipe.

Conditions principales :

- * Être motivé(e) et disponible ;
- * Résider à proximité de Vay ;
- * Être en bonne condition physique ;
- * Avoir au minimum 16 ans (avec autorisation parentale pour les mineurs).

En vous engageant comme sapeur-pompier volontaire, vous contribuez directement à la sécurité de votre territoire tout en vivant une aventure citoyenne unique.

Vous êtes intéressé(e) ?

N'hésitez pas à prendre contact avec la cheffe de centre de Vay pour obtenir davantage d'informations et découvrir le volontariat lors d'une rencontre.

Lieutenante HARDY Mélanie 06 48 21 48 84.



Pourquoi pas vous ? Rejoignez-nous et devenez acteur de la sécurité de votre commune !

COLLECTE Solidaire

AU PROFIT DES RESTOS DU COEUR DE NOZAY ET SAFFRÉ

PARCE QUE LA SOLIDARITÉ COMMENCE ICI AIDONS LES PERSONNES DU TERRITOIRE !

TOUT LE MOIS DE **JUILLET 2026**

POINTS DE COLLECTE
LES MAIRIES, BIBLIOTHÈQUES ET MULTI-ACCUEILS DE SAFFRÉ & NOZAY PENDANT LES HORAIRES D'OUVERTURE

BÉBÉ
COUCHES, PETITS POTS, COTONS, LINGETTES, GEL DOUCHE BÉBÉ

HYGIÈNE
SHAMPOING, GEL DOUCHE, LESSIVE, PRODUIT VAISSELLE, SERVIETTES HYGIÉNIQUES

ALIMENTAIRE
CAFÉ, SUCRE, FARINE, HUILE, GÂTEAUX

COLLECTE ORGANISÉE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOZAY

L'AFR Le Gâvre-Vay a cessé son activité fin avril.

Depuis 1990, l'association assure le portage des repas à domicile mais aujourd'hui il ne nous est plus possible d'assurer ce service.

Seulement 12 bénéficiaires, 5 au Gâvre et 7 à Vay. Notre véhicule n'est plus aux normes sanitaires pour distribuer dans de bonnes conditions.

Nous avons cherché des solutions accompagnés des membres des conseils municipaux des deux communes concernées. Nous avons démarché l'ESAT de Vay et de Blain ainsi que des entreprises privées.

A ce jour, certains bénéficiaires sont livrés par la Main Tendue de Guéméné-Penfao et d'autres par Domirepas.

En 2025, 2651 repas servis à 23 bénéficiaires : 920 sur Le Gâvre et 1731 sur Vay.

Le budget global s'élève à 28 222 €.

Tous nos remerciements au restaurant scolaire du GAVRE pour la préparation des repas, à l'ESAT de BLAIN et au restaurant scolaire de VAY (période des vacances). A Manon et Stéphanie qui ont assuré le portage à domicile.

